

Ecole municipale des Sports

L'Ecole Municipale des Sports (EMS) accueillera, cette année encore, près de 300 enfants.

Sous la conduite d'une équipe d'éducateurs sportifs, l'EMS propose aux enfants âgés de 3 à 12 ans, de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines sportives sous forme de cycles (5 à 6 semaines) :

- initiation aux activités gymniques,
- athlétiques,
- sports collectifs (hockey, football, ...),
- sports d'opposition (judo, lutte...),
- jeux de raquettes,
- escalade...

Activités

Baby-gym (3-5 ans)

Le mercredi, de 15h à 16h et de 16h à 17h
en présence d'un parent les deux premiers mois
Gymnase de la Cité des Sports Gaston-Bussière

Eveil et initiation - Multisports (5 - 12 ans)

> 5 à 8 ans

Le mardi et vendredi de 16h45 à 17h45

> 8 à 12 ans

Le lundi et jeudi de 16h45 à 17h45

Les lieux : gymnases André-Lemarchand / Victor-Hugo / Maurice-Baquet et Jesse-Owens / Cité des sports Gaston-Bussière

Chacune de ces activités se déroulent sur les différents équipements sportifs de la commune de Sevran.

Consultez le programme complet :

Renseignements et inscriptions

Cité des Sports, stade Gaston-Bussière
34, rue Gabriel Péri
Tél. : 01 49 36 52 00
Courriel : direction_sports@ville-sevran [dot] fr

Inscriptions : du 20 juin au 4 septembre sur le site [Vos démarches](#)

Ou sur rendez vous en contactant le service des sports

Tarifs des activités : 42,40 €

Se munir :

- d'un certificat d'aptitude au sport (obligatoire à l'inscription)
- d'un justificatif de domicile

Pass'Sport Loisirs :

Le Pass' Sports Loisirs de la CAF est utilisable à l'école Municipale des Sports.
Il permet la prise en charge de la cotisation.

Pour plus de renseignements,
contactez le service des sports
au 01 41 52 45 60.

rgba(255,255,255,1)

À télécharger : Guide de l'EMS (école municipale des sports) 2022-2023
[Ecole municipale des sports \(EMS\) 2022 2023](#) (.pdf - 592.82 Ko)